



Athena Bridge Club

Tennisstraat 13

9050 Gentbrugge

Secrétariat : muriel.de.maertelaere@telenet.be

Fascicule 2015-2016

Agenda et inscription aux activités

Le mardi est le jour pivot des activités Athéna. L'heure d'arrivée est 19h30 ceci afin de commencer à jouer à 19h45.

Communications

Le club n'envoie plus de communications par courrier. Toute communication se fait dorénavant par courrier électronique.

L'Athéna envoie une newsletter électronique mensuelle. Cette newsletter reprend e.a. les dates à retenir pour le mois à venir.

Standby

*L'assemblée générale de 1998 a marqué son accord de rendre **obligatoire** pour tous les membres du club, sauf circonstances exceptionnelles, la participation au système "Standby". Ci-dessous on trouvera le texte qui figure désormais dans le règlement d'ordre intérieur:*

"Pour permettre à tous les membres du club de se rendre à la réunion hebdomadaire en ayant l'assurance de jouer, le comité organise la présence d'un "Standby". Sauf circonstances particulières laissées à l'appréciation du comité, tous les membres du club seront "standby" à tour de rôle suivant un ordre défini par le comité. Il incombe à celui qui est prévu comme "standby" de trouver un remplaçant au cas où il serait empêché d'honorer la fonction. Les membres qui désirent être bénéficiaires du système "standby" doivent se rendre au club 15 minutes avant le début du jeu. Tout "standby" qui a commencé à jouer ne doit pas céder sa place aux retardataires."

Les membres jouant la régularité peuvent échanger leur tour de rôle avec un joueur ne jouant pas la régularité.

L'organisation générale des mardis et des vendredis

Les activités du mardi sont organisées suivant un schéma identique durant toute l'année:

<i>1er mardi de septembre à mai le 1er mardi de janvier tous les mardis de juin à août 2ème mardi de septembre à mai 3ème mardi de mai 3ème mardi de septembre à avril 4ème mardi de septembre à mai 5ème mardi de septembre à mai 2^{ème} vendredi du mois à 14h membres)</i>	<i>'régularité' sauf (janvier optionnel) tournoi invités (optionnel) duplicate coupe d'été duplicate assemblée générale tournoi carré club duplicate duplicate ou formules diverses duplicate (aussi ouvert aux non-</i>
--	--

Principales dates

Le comité établit un calendrier des activités par semestre. Ce calendrier sera envoyé en annexe à la newsletter en début de semestre.

Commencer à l'heure, terminer à l'heure.

*Notre objectif reste clair : jouer 28 donnes et annoncer les résultats à 23h30. Pour y parvenir, il est nécessaire d'arriver à **19h30**, de mettre la minuterie en route à 19h45 précises.*

Le 'Capitaine' a l'autorité de pouvoir intervenir sur le prolongement ou le raccourcissement de la soirée.

*Tous les joueurs participent à l'organisation des séances. NS est chargé de l'installation et du rangement des étuis et des bidding-boxes en début et en fin de séance. NS encode ou inscrit les résultats. EO est chargé de contrôler l'encodage de NS et du **du** mouvement des étuis.*

Tournoi de la régularité

Le premier mardi de chaque mois, de septembre à mai (parfois à l'exception du mois de janvier) sera consacré au tournoi de la régularité.

Il n'y a aucune obligation à ce que les paires restent les mêmes durant toute l'année.

Le prix de la régularité sera décerné au(x) joueur(s) ayant accumulé le plus grand nombre de points sur l'année. Si l'année compte 9 soirées 'régularité' les 7 meilleurs résultats seront retenus. Si l'année compte 8 soirées 'régularité' les 6 meilleurs résultats seront retenus.

Si un joueur joue avec un invité il sera rétrogradé de 2 places dans le classement de cette soirée.

Championnat en carré

Le championnat en carré est organisé le 3ème mardi de chaque mois de septembre à avril. (En 2015/16 =15/9 ; 20/10 ; 17/11 ; 15/12 ; 19/1 ; 16/2 ; 15/3; 19/4)

L'inscription implique l'obligation de jouer toutes les séances (3ème mardi de septembre à avril), afin d'organiser la rencontre de chaque carré. Le calcul n'étant plus individuel, les capitaines seront responsables de la répartition des prix.

On peut bien évidemment se faire remplacer par un membre du club.

Si le remplacement se fait par une personne non-membre de l'Athéna une pénalité de 3VP par séance à laquelle le joueur extérieur participe peut être appliquée (à la discrétion du directeur de tournoi). Si un carré ne se présente pas, ce que l'on espère peu probable, il encaisse un score forfait de 0 Victory Points. Les adversaires reçoivent un score de 18 VP, remplacé par leur moyenne sur l'ensemble de la compétition si cette moyenne est supérieure à 18 VP.

La composition des carrés peut varier de séance à séance. A chaque séance, un carré rencontre un autre carré. Dans la mesure du possible, au cours de l'année chaque carré jouera contre un maximum de carrés différents. Si nécessaire, en fin de championnat un play-off sera organisé.

Le prix "Carré Athéna" sera attribué au(x) carré(s) ayant accumulé le plus de VP au cours de l'année. Les points de pénalité resteront déduits. Avant les Play off, les points obtenus en première partie du tournoi seront remis à zéro.

En cas d'ex aequo avant les play-offs et afin d'arrêter les poules pour les play-offs le résultat entre les 2 équipes au cours de l'année sera déterminant

N.B. Si – par miracle - l'ex-aequo subsiste toujours on comparera les scores des 2 équipes ex-aequo avec le score du meilleur carré non concerné par cet l'ex-aequo .

Exemple : L'équipe A et B sont ex-aequo, en plus leur match l'un contre l'autre était un match nul . Dans ce cas on compare les matches du carré A et B avec le carré C. Le carré C est le carré le mieux placé dans la compétition.

En cas d'ex-aequo après les play-offs et afin de déterminer le résultat final les critères suivants seront retenus pour déterminer le classement:

1 Le résultat général obtenu avant le début des play-offs

2 Si l'ex-aequo subsiste toujours: le résultat du match entre les 2 équipes pendant les play-offs

3 Si l'ex-aequo subsiste toujours : le résultat du match entre les 2 équipes avant les play-offs

Coupe été

La coupe été commence le premier mardi après l'Assemblée Générale jusque et y compris le dernier mardi d'août. Il se joue donc sur une douzaine de mardis en duplicate par paire.

Le prix de la Coupe été sera décerné au(x) joueur(s) ayant accumulé le plus de points sur 8 soirées. Il faut avoir participé minimum 8 fois pour être pris en compte dans le classement.

Coupes Diverses

Des formules bridgistiques diverses sont organisées les 5ème mardis.

Séances du 2-ième vendredi après-midi

Le 2-ième vendredi de chaque mois à 14h00 : organisation d'un bridge duplicate

Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Athéna pour y participer.

Il convient de s'acquitter sur place d'un droit de table.

Cotisation 2015-2016

La cotisation de base est fixée à 75 €. (€ 140 par ménage) A cela s'ajoute un crédit droit de table. Il n'y a pas de droit de table pour la 'Régularité' ni pour les 'Carrés'

Le droit de table est de 2.50 €. Ceci pour les membres ainsi que pour leurs invités.

Attention un invité n'a droit qu'à 3 invitations au cours de l'année.

La compétition des CARRÉS en Ligue et en District

Nous présentons cette année 3 Carrés en compétition officielle : (District – Oost Vlaanderen)

Comité 2015-2016

<i>Président</i>	<i>André Mast</i>
<i>Capitaine</i>	<i>Jean Stas de Richelle</i>
<i>Secrétaire</i>	<i>Muriel De Maertelaere</i>
<i>Trésorier</i>	<i>Vincent Outters</i>
<i>Past-président</i>	<i>Patrick Serck</i>
<i>Comité :</i>	<i>Geneviève De Witte & Anne Verschraege & Jan Hoofst</i>

3 Commissions:

- Jobs Sportifs et apparentés (SA) (Jean et Anne et André)*
- Jobs matériel et initiatives (MI) (Jan – André – Geneviève)*
- Finances Administration Newsletters (FAN) (Vincent – Muriel- Patrick- André).*